

DEC161045DR12

Décision portant nomination de Mme Martine PELICOT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7333 Adhésion et inflammation (LAI)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 151309GGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7333 intitulée Adhésion et inflammation (LAI) et nommant M. Pierre BONGRAND en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7333 en date du 18 mars 2016 ;

Considérant que Mme Martine PELICOT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Martine PELICOT, Ingénieure d'Etudes, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7333 Adhésion et inflammation (LAI), à compter du 1^{er} juin 2016.

Mme Martine PELICOT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Martine PELICOT est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 13 juin 2016
Le directeur de l'unité
M. Pierre BONGRAND

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du délégué régional de l'INSERM
M. Dominique NOBILE

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND